

Lunéville, le 8 juin 2018

Communiqué de presse de Thibault BAZIN sur la protection des victimes de violences conjugales

Lors de la discussion du projet de loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) en séance publique le 8 juin 2018, Monsieur Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle, a proposé un amendement qui a été adopté. Il vise à mettre fin à la clause de solidarité en cas de violences conjugales.

Jusqu'à ce jour, cela reposait sur le volontariat.

Ainsi, les femmes battues ne seront plus contraintes par leur bailleur de s'acquitter des dettes de leur ancien conjoint, nées pourtant après leur départ.



Permanence parlementaire de Thibault BAZIN

17, rue Sadi Carnot – 54300 LUNEVILLE – Port : 06 70 70 25 13

Mail : geoffrey.meresse-volleaux@clb-an.fr